



France 3 Bourgogne

UN JOURNALISTE BLESSÉ PAR UN VIGILE

Ce lundi 21 septembre, un de nos confrères JRI de France 3 Bourgogne a été blessé par un vigile. Il effectuait un reportage près d'un site où des demandeurs d'asile voulaient s'installer.

Le JRI, touché par une bombe de gaz lacrymogène, a été admis à l'hôpital de Dijon.

Il est en arrêt de travail pendant une semaine pour soins aux yeux.

Il a porté plainte contre la société de surveillance.

Le SNJ demande à la direction de se joindre à cette plainte, conformément à l'accord collectif de France Télévisions, qui protège les journalistes dans l'exercice de leur mission. Cette agression est une entrave à l'exercice de notre profession : elle doit être sanctionnée.

Le SNJ exprime toute sa solidarité avec notre confrère et sera à ses côtés en justice, si nécessaire.

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Antoine Chuzeville : 06 80 26 18 36 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : **Twitter @SNJ_FTV** et **Facebook : Snj.ftv**